

Paris, le 1^{er} octobre 2007

Communiqué de presse

Education prioritaire : sortir de l'incertitude

A cette rentrée scolaire, lorsque le ministre de l'Education nationale parle de l'éducation prioritaire, c'est uniquement à propos de l'accompagnement éducatif, qui démarrera en ZEP avant d'être généralisé à la prochaine rentrée. Mais il garde le silence sur l'essentiel : la poursuite de la réforme engagée par son prédécesseur.

Qu'attendions-nous de lui ? *

Qu'il prolonge et amplifie l'impulsion nouvelle que son prédécesseur avait donnée, après la crise urbaine de novembre 2005, à travers la création de 249 réseaux « ambition réussite » (RAR) dotés de 1000 postes pour une fonction nouvelle, celle de professeur référent.

Qu'il corrige les effets négatifs d'une mise en œuvre précipitée en 2006 : seuls les réseaux qui étaient déjà engagés dans une démarche d'évolution des pratiques pédagogiques avaient été capables en quelques semaines de recruter, sur la base d'un diagnostic et de l'adhésion à un projet, des enseignants pour les postes de professeur référent. Ces réseaux « ambition réussite » ont besoin d'un soutien institutionnel qui doit venir du Ministre.

Dans les autres réseaux, il est temps de relancer, pour la rentrée 2008, cette démarche de diagnostic, projet, recrutement. Il est urgent de nommer un nouveau délégué national à l'éducation prioritaire.

Par ailleurs, l'avenir des ZEP qui n'ont pas été labellisées RAR ne peut demeurer plus longtemps dans l'incertitude complète. Les Réseaux de réussite scolaire (RRS) prévus par circulaire pour la rentrée 2007 ne sont toujours pas créés. Les équipes pédagogiques concernées ont besoin elles aussi d'une reconnaissance du travail fourni, et plus encore, d'accompagnement et de pilotage.

** Voir le communiqué de l'OZP du 15 juin 2007 qui traitait essentiellement de la carte scolaire mais qui, dans sa partie finale, faisait des propositions concernant le rôle des professeurs référents, des délégués académiques et des coordonnateurs :*

http://www.association-ozp.net/article.php3?id_article=4151

Contact : ozp.ass@wanadoo.fr ou 01 47 33 17 93

association Observatoire des zones prioritaires